

Projet associatif

I. Présentation Générale

1. Histoire

Le Groupement d'Éducateurs Pour l'Insertion des Jeunes (G.E.P.I.J) est une association régie par la loi 1901. Il s'agit d'une personne morale de droit privé à but non lucratif, née en juin 2005. Cette initiative collective reposait alors sur un double enjeu. D'une part, l'ouverture d'un espace proposant un accompagnement éducatif renforcé en direction des jeunes gravement marginalisés, ne trouvant pas de réponse ou ne souhaitant plus s'inscrire dans les dispositifs de droit commun. D'autre part, de permettre aux travailleurs sociaux d'exercer leur profession avec d'avantage d'autonomie, de responsabilité en adoptant un mode de gouvernance horizontal s'inscrivant dans les valeurs portées par l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Dès juin 2005, nous nous sommes rapprochés de l'association Inter-Made dont nous partagions les valeurs liées à l'entrepreneuriat social. Nous avons pu bénéficier de la formation « starter » ainsi que de la couveuse d'activité ESS. Ces deux dispositifs répondaient à de réels besoins en termes de formation. Il a été nécessaire d'être conseillés et formés pour clarifier notre projet, démontrer sa pertinence, notamment auprès des financeurs, afin de lancer l'activité de Gépij telle que nous l'avions imaginée. Ainsi, en février 2007 puis en septembre, Gépij a pu salarier ses trois éducateurs fondateurs.

2008 : L'implantation. En effet, la recherche de notre local a débouché en février 2008 à un emménagement de l'association dans des locaux du 5ème arrondissement de Marseille.

2009 : Les ajustements. Cette troisième année d'activité a été une année de changements au cours de laquelle les éducateurs ont dû faire preuve d'une grande adaptation. En effet, des actions se sont interrompues ou achevées, d'autres se sont consolidées, et de nouvelles ont vu le jour. Une stagiaire, éducatrice, a intégré l'équipe de salariés.

2010 : La reconnaissance. L'année 2010 a effectivement été marquée par la reconnaissance à la fois par nos partenaires institutionnels et financeurs mais aussi par les acteurs de terrain qui nous ont massivement sollicités.

Ceci a conduit à agrandir l'équipe et à recruter fin 2010 puis fin 2011. Gépij a été employeur de 6 personnes. Aujourd'hui, suite au départ d'un membre fondateur, l'équipe est composée de 5 salariés, à temps partiel.

2. Cœur idéologique : valeurs, finalité et principes d'action

L'objet social de Gépij est de développer et de mettre en place des actions participant à la lutte contre les discriminations et l'exclusion des jeunes. L'action de Gepij consiste à leur éviter les périodes d'errance et de ruptures qu'elles soient scolaires, familiales, ou plus largement face à notre société.

Pour Gépij le principe d'égalité est fondamental. Dans les actions menées auprès du public et des partenaires, Gépij promeut, par la pédagogie et l'information, l'égalité d'accès aux droits, à la formation, à l'emploi. De plus, nous encourageons la stricte égalité entre les salariés (statuts, salaires, responsabilité).

Gépij défend la liberté de chacun de choisir la place qu'il veut prendre dans la société. Nous accompagnons donc notre public dans leurs choix, qu'ils soient professionnels, familiaux ou de vie. Nous proposons également aux personnes impliquées dans l'association (Conseil d'Administration, salariés, jeunes accompagnés, adhérents...) de s'investir dans une structure en dehors des schémas organisationnels prédominants.

Le postulat fixé à notre intervention est de maintenir une volonté d'accompagnement de la personne, et ce quel que soit son parcours de vie, ses difficultés passées ou à venir. Il s'agit de considérer qu'"il y a toujours quelque chose à faire".

Notre conviction absolue est que l'individu a la capacité de se mettre en marche alors même que sa situation est chaotique, à condition qu'il soit entendu et qu'on lui reconnaisse encore sa dignité. En effet, l'équilibre d'un individu se situe dans les allers et venues entre les différentes sphères de sociabilité (famille, amis, travail, loisirs...). D'où notre spécificité qui est d'amorcer des actions concrètes concernant la dimension professionnelle, tout en prenant en compte la singularité des situations personnelles.

Dans cette optique, notre rôle consiste en l'accompagnement au changement, l'accompagnement vers un mieux-être. Ce mieux-être ne peut être imposé et sa définition renvoie à la subjectivité de chaque individu. Il est conditionné par l'autonomie, c'est-à-dire : la capacité de la personne à désirer, à être actrice, sujet de sa vie. Nous considérons donc la personne accompagnée comme le principal expert de sa situation.

Enfin, la relation éducative construite entre les jeunes et les éducateurs de Gépij est basée sur le non jugement. En effet, comme dit auparavant, nous accompagnons les jeunes dans les choix qu'ils sont libres de poser.

3. Public

Notre public cible est défini par ses problématiques et plus particulièrement le cumul de celles-ci (ressources, santé, mobilisation, administratif, famille, hébergement/logement, justice). Pour autant, nous souhaitons accueillir et informer tous ceux qui s'adressent à nous. Si l'accompagnement éducatif ne s'avère pas nécessaire, nous procédons rapidement à la réorientation de la personne vers les dispositifs de droit commun ou les structures associatives qui semblent les plus pertinentes au vu de la demande.

Comment dès lors définir les jeunes que nous souhaitons accompagner ?

- leur âge : ils ont entre 6 et 30 ans mais la grande majorité des personnes accueillies se situent entre 18 et 25 ans.

- ils se confrontent dans leur quotidien ou de manière ponctuelle à des difficultés d'ordre sociales, familiales, de santé ... Ces difficultés concernent des sphères diverses : professionnelle, familiale ou

personnelle. Le cumul, l'enchevêtrement des difficultés et la rareté ou l'éloignement des réponses ne leur permet pas d'affronter seuls ces problèmes.

Des phénomènes marquent leur vie et leur parcours : l'errance, la rupture, la marginalité, la précarité, la rupture scolaire. Or nous ne souhaitons pas reprendre les dénominations qui sont souvent proposées pour caractériser ces jeunes : les jeunes des quartiers, les jeunes délinquants, les jeunes en errance, les jeunes de la galère... En effet, elles ne peuvent être généralisées. Elles semblent s'adresser à un groupe de jeunes, comme si il y avait une uniformité des profils. Or c'est exactement ce que nous récusons : une approche réductrice de la complexité des situations des jeunes. La réalité de ces jeunes est faite de nombreux éléments, et les étiquettes ne reflèteront jamais cette réalité.

Gépij a la volonté de s'inscrire dans une logique de territoire, à un niveau marseillais. Aussi, le public est orienté vers notre structure via les réseaux formels et informels de ce territoire (orientation par des partenaires et des prescripteurs, bouche à oreille et demandes spontanées).

4. Objectifs généraux

Les objectifs généraux de notre action auprès des jeunes

Gépij souhaite mener deux types d'interventions qui s'alimentent l'une et l'autre : préventives et réactives. Nous souhaitons agir à la fois en amont des ruptures mais aussi lorsque celles-ci sont avérées. Il s'agit parfois de rupture dans le parcours professionnel, dans la prise en charge de soins, dans l'hébergement/le logement, dans la relation avec la famille, dans la scolarité... et un jeune peut cumuler ces différentes situations de rupture. Nous nous efforçons alors de créer une relation de confiance avec le jeune qui nous permet alors de comprendre les raisons de ce « décrochage », à venir ou effectif, et de l'aider à résoudre ce qui le freine.

Faire « avec » la personne, au jour le jour permet de donner une impulsion dans le règlement des différentes problématiques, nous sommes alors les témoins de sa propre progression.

La promotion d'un modèle associatif soucieux du bien-être de ses salariés

Gépij souhaite être un employeur favorisant le développement professionnel et personnel de ses salariés. En effet, son modèle d'organisation en co-portage reconnaît aux éducateurs un champ de compétences bien plus larges que celui strictement lié à leur profession : gestion associative, prise de décision, création de projets. Ce modèle garantit aux salariés la cohérence et le sens de leur action.

Gépij est particulièrement à l'écoute de ses salariés en termes de formation, de temps de travail ainsi que des sensibilités professionnelles de chacun.

II. Modèle organisationnel

1. Economie Sociale et Solidaire

Gépij revendique son appartenance au secteur de l'ESS, à savoir que le groupement se présente comme un lieu d'expression d'une démocratie ayant une aptitude à innover et à contribuer au

développement local. Ainsi, le fonctionnement est coopératif mais laisse également la place au développement de projets à l'initiative d'un salarié dans la mesure où ces actions sont validées par le collectif et en adéquation avec les valeurs portées par l'association. Gépij s'inscrit dans une double dynamique relevant de l'ESS : la dimension coopérative et l'entrepreneuriat social.

L'implication des salariés dans la gouvernance associative fait partie de notre modèle professionnel. Le conseil d'administration (CA) admet en son sein des salariés qui représentent l'équipe (dans la limite du quorum maximum autorisé). Les réunions du CA invitent les salariés non membres à se joindre au groupe et à partager ainsi leur point de vue. Les prises de décision du bureau se font dans la discussion et la concertation avec l'équipe. Il s'agit de garantir le sens de notre action par un lien privilégié entre gouvernance et terrain.

Enfin, l'ambition de l'association à moyen terme est de formaliser la participation du public afin que ce dernier puisse émettre un avis sur le développement associatif ainsi que sur la pertinence d'actions à développer, actions partant de leurs constats liés à leur expérience.

2. Co-portage

Ce qui est particulièrement novateur pour une activité comme la nôtre, et qui ancre Gépij dans l'ESS, est l'organisation de type co-portage assurant à tous les salariés une équité dans leur investissement : salaires, droits et devoirs, responsabilités.

Gépij fonctionne en co-portage c'est-à-dire qu'il n'y a pas de degré hiérarchique entre les salariés qui effectuent de manière transversale toutes les tâches liées à l'activité : rédaction des projets, rencontres avec les partenaires et financeurs, suivis éducatifs des jeunes accueillis, rédaction des bilans, gestion budgétaire... Ce principe d'égalité permet une grande liberté dans la réalisation de son travail mais demande une communication constante entre tous les membres de l'équipe.

Rappelons cependant que, si l'éducateur travaillant à Gépij est plus autonome et dispose d'une plus grande marge de manœuvre, il n'est pas pour autant seul. L'équipe est considérée par tous comme un tiers dans la relation éducative établie avec les jeunes mais aussi dans la prise de décision.

La diversification des compétences de chacun entraîne une responsabilité de tous envers la vie de l'association, c'est un réel engagement. Cette responsabilité partagée, cet engagement et l'adhésion aux valeurs de l'association constituent un lien fort entre les salariés et participent de la confiance entre chacun d'entre eux.

III. Démarches éducatives

1. L'accompagnement éducatif des jeunes de plus de 16 ans

Nous partons du postulat que les dispositifs de droits communs sont difficilement accessibles notamment pour les plus fragiles, ceux à qui ils sont destinés, ceux qui en ont particulièrement besoin.

Dans le cadre de suivis individuels, l'éducateur, après le diagnostic avec le jeune, met en place des actions pour lever les freins à l'insertion.

Lors de cette étape, les accompagnements individuels et physiques sont primordiaux pour que les situations se débloquent. Ces accompagnements physiques ont pour objectif de rendre concrètes les propositions discutées en amont avec les jeunes et de veiller à ce que les préalables soient réunis pour permettre la rencontre avec l'interlocuteur en question. Cela a aussi pour objectif de rassurer le jeune, de parfois effectuer une médiation avec les différents organismes, et au final de rendre progressivement plus autonome la personne dans les étapes à venir. Notre expérience nous a permis de vérifier que ces premiers pas doivent être assurés au maximum pour qu'ils soient prometteurs : permettent réellement la réappropriation des dispositifs de droit commun.

Suite à l'accompagnement, Gépij reste une structure « ressource » vers laquelle les jeunes pourront se tourner en cas de doute, de questionnement, de problème ponctuel. A nous de les accompagner petit à petit à réajuster eux-mêmes leur parcours. Le lien (téléphonique, mail, rencontre tripartite...) que l'on peut maintenir sur cette période avec le jeune et avec les différents partenaires qui l'entourent est indispensable pour le passage de relais.

2. L'accompagnement éducatif des jeunes de moins de 16ans

Les éducateurs, fondateurs de Gépij, ont toujours été sensibilisés à la question de la déscolarisation.

Gépij a la volonté d'intervenir en amont d'une rupture scolaire, c'est-à-dire au moment où le « décrochement d'avec » le système scolaire s'opère.

L'éducateur de Gépij peut intervenir auprès enfants de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité ou ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement.

L'objectif principal étant de remobiliser l'enfant dans un parcours scolaire, en lui permettant de se projeter à court ou moyen terme en fonction de son discours, de ses désirs, de ses contraintes.

Nos accompagnements consistent en des entretiens individuels pour faire le point avec l'élève sur ses acquis et ses aptitudes sociales, sportives, scolaires. De plus, des accompagnements physiques extérieurs vers des lieux de ressources permettent de lui apporter des informations diverses ou une ouverture sur d'autres horizons. Bien que l'objectif reste d'éviter les décrochages, il est difficile de ne pas considérer l'ensemble de l'environnement scolaire, familial et social. Cette considération permet ensuite d'agir sur différents leviers afin que les écoliers et collégiens et leurs parents puissent réinvestir une relation constructive.

3. Actions collectives

Afin de rendre l'action proposée par l'équipe de Gépij plus pertinente, nous souhaitons prendre en compte également la dimension collective en parallèle du suivi individuel. En effet, nous partons du principe que l'individu a besoin d'estime de soi et de la reconnaissance des autres, de faire partie d'un groupe.

Ces actions sont en fait des actions transversales, c'est-à-dire qu'elles sont proposées aux jeunes suivis à Gépij en fonction de l'avancée de leur parcours et de leurs besoins du moment. Elles sont ponctuelles et ne sont pas liées à telle ou telle actions d'accompagnement individuel précédemment décrites.

Nos actions collectives ont pour objectif de remobiliser les jeunes sur leur parcours en leur proposant des expériences nouvelles valorisantes afin de créer des déclics, de leur permettre de se réapproprier le sens de leurs parcours professionnels. Prenant en charge un public très éloigné de l'emploi, il nous appartient d'imaginer et de mettre en place des actions très spécifiques sur la « restauration de l'estime de soi ». Le travail éducatif consistera surtout à saisir l'énergie liée à ces différentes actions collectives afin de redynamiser le parcours du jeune.

IV. Les perspectives

Notre projet associatif s'articule autour de la notion d'accompagnement, nous en précisons les modalités en 3 axes. Nous souhaitons, comme nous le faisons avec les jeunes accompagnés, mener le développement de ces 3 axes de front et aboutir sur des actions concrètes d'ici 3 ans.

Axe 1 : l'accompagnement des jeunes en voie de marginalisation

L'axe 1 fait partie de l'activité quotidienne de Gépij : mener des accompagnements éducatifs, en tirer des constats et proposer des réponses pertinentes sur le triptyque pratique-constat-projet. Nous développons ainsi des actions expérimentales.

Nous impulsions dès à présent des actions pour impliquer le public dans la vie associative en formalisant un espace consultatif des jeunes capable d'orienter le développement de Gépij.

Axe 2 : l'accompagnement des professionnels en emploi ou en formation sur le modèle d'organisation de Gépij

Il s'agit, entre autre :

- d'intervenir dans les centres de formation en travail social ce qui est déjà le cas mais reste à consolider,
- de se rapprocher de structures de l'Economie Sociale et Solidaire afin d'élaborer des contenus de formation dans une optique de transmission de notre modèle organisationnel.

Axe 3 : l'accompagnement des institutions et politique sur la veille sociale et l'expertise de Gépij

Nous menons un travail de recherche et d'élaboration théoriques. Nous souhaitons valoriser l'activité de Gépij par le biais du recueil et de l'analyse de données statistiques concernant les problématiques des personnes accompagnées. Par ailleurs, nous travaillons sur la modélisation et la plus-value de notre fonctionnement dans le champ du travail social.

Nous souhaitons pouvoir partager ce travail et cette expertise.